



## Donation suite vente immobilière

-----  
Par Rudy

Bonjour,

Lors d'une séparation mon ex femme à renoncé à sa part de la maison. J'ai gardé cette maison. Cela est donc passé au notaire en donation.

En ce qui me concerne, je considère avoir une « dette morale ».

Je vend maintenant cette maison. Comment lui rendre l'argent qu'elle aurait du avoir?

Merci à vous,

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez à votre tour lui faire une donation. Toutefois tenez compte de la taxation à 60%.

Exemple vous donnez 100, elle ne recevra que 40.